



## Réponses aux questions des représentants de proximité CFTC SE de décembre 2024

### 1. Edition de devis et avenant habitation

Des collègues nous ont informés que les devis habitations étaient édités sans mentionner la franchise. Ils ont remonté l'anomalie auprès d'Asur mais le problème n'est toujours pas résolu.

De même, lors d'un avenant pour passage de la formule protectrice à formule économique, les garanties n'apparaissent pas.

Avez-vous connaissance de ces anomalies et pouvez-vous accélérer le processus de régularisation car ces mentions sont obligatoires quand les collègues éditent les devis ?

**Réponse :** L'incident doit être déclaré pour analyse et résolution.

### 2. Alerte météorologique

Il existe plusieurs types d'alerte météorologique. En cas d'intensité exceptionnelle, la Macif suit les conseils ou consignes des pouvoirs publics. Elle peut être amenée à limiter les déplacements de ses salariés. S'il s'agit d'une décision d'entreprise prise en vue de préserver la sécurité de ses équipes, qui est ce qui la répercute aux salariés du territoire concerné et par quel biais ?

**Réponse :** Les mesures et aménagements sont étudiés au regard des aléas climatiques et de leur intensité. Dans les sites éligibles au télétravail, la prise d'un jour de télétravail est une option. Le télétravail exceptionnel peut être déployé mais uniquement en cas d'alerte rouge.

Dans les autres situations, des mesures au cas par cas peuvent être mises en place en fonction des contraintes météorologiques locales et des situations personnelles des salariés (*ex: départ anticipé en récupération*).

Ces décisions sont prises par la Direction Métier et sont déployées sur le terrain par la ligne managériale.

### 3. PAP Menton

Sur l'agence de Menton, l'agence est exposée plein sud et en période chaude, l'agence est très ensoleillée et ne bénéficie pas de store banne afin de stopper la chaleur.

Est-il envisageable de mettre en place un store banne devant l'agence ou un store intérieur comme cela se fait dans d'autres agences? De plus, la climatisation étant défaillante, cela est très gênant pour les collaborateurs ainsi que pour les sociétaires.

**Réponse :** le sujet a déjà été évoqué et la pose d'un store n'est pas envisageable pour des raisons techniques et de configuration de la façade de l'agence.

Deux bureaux de réception existent également à l'arrière qui peuvent être utilisés les jours d'ensoleillement.

Le sujet sera révoqué au besoin avec l'équipe.